



# Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

**MARNEetGONDOIRE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Chanteloup-en-Brie





# Conseil Municipal du 20 décembre 2014

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site [www.mairie-chanteloup-en-brie.fr](http://www.mairie-chanteloup-en-brie.fr)

## Présents :

M<sup>mes</sup> Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOU, Fabienne GILLIOT, Evelyne HORLAVILLE, Pierrette MUNIER et Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Gilles DAUVERGNE, M. Toufik HAMDI, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE et Pierre-Marie SOULIS.

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Ali BOUCHAMA (pouvoir Marcel OULÉS)  
M. Bertrand CARLIN (pouvoir Grégory ATTEBA)

## Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir :

M. Georges PAMBOU

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Martine BERNADAT

**Le conseil municipal approuve**, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention, le procès-verbal du Conseil du 08 novembre 2014.

## FINANCES.

**Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements en 2015 avant le vote du Budget Primitif.**

**Vote par 16 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 1 abstention (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER).**

**Contrat avec PAYBOX pour le paiement par carte bancaire des services à l'enfance.**

**Vote, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.**

**Convention avec la CAMG pour l'intervention des DUMISTES sur le temps scolaire à l'école primaire du Loupiot.**

**Vote, par 17 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.**

**Convention avec FREE MOBILE pour l'installation d'antennes téléphoniques sur le château d'eau.**

**Adopte**, par 15 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 2 abstentions (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER et M. Christian JAYET).

## RESSOURCES HUMAINES.

**Recensement de la population 2015 : création de 7 postes d'agents recenseurs et vote de leurs rémunérations.**

**Vote**, par 15 voix pour, 2 contres (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER et M. Pierre-Marie SOULIS) et 1 abstention (M. Christian JAYET).

## URBANISME

**Lancement de la procédure de révision du PLU sur l'intégralité du territoire communal.**

**Vote**, par 17 voix pour, 1 contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

## CAMG

**Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la commune de Bussy-Saint-Georges**

**Approuve**, par 17 voix pour, 1 contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

## Communications du Maire

### Questions diverses

**Questions de M. SOULIS** (liste « Chanteloup nous rassemble) sur les vœux à la population, l'agence postale, le CISPD et les logements sociaux.

Marcel OULÉS,  
Maire

Nous leurs souhaitons la bienvenue :



MARIE FRANÇOIS PRADIPP Christin	25 octobre 2014
JAMALI ALEM Lyana	15 novembre 2014
ALLAIRE DELABY Soan	28 novembre 2014
AMBROISE Alexis	28 novembre 2014
NICOLAS Gianni	01 décembre 2014
MAHAMAN DIOULA Faji	01 décembre 2014
THERRY Anh-Lise	06 décembre 2014
DEPREZ Matys	10 décembre 2014
CUNIAH Nélya	16 décembre 2014
CUADRADO Andy	07 janvier 2015

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



SUBTIL BENTO Maria do Carmo & HAVEL Dany	17 janvier 2015
--	-----------------



Ils nous ont quittés :

GIRARDOT Marguerite	02 octobre 2014
JOISELLE Pierre	15 octobre 2014
BAUM Paulette	17 octobre 2014
VILLETTE Thierry	17 octobre 2014
EKREM Ilknur	21 octobre 2014
CUINET Liliane	24 octobre 2014
FRANCHE Patrick	03 novembre 2014
LEGER Marie	13 décembre 2014
GERVAIS-ANTOINE Désiré	14 décembre 2014
VELLUET Gérard	17 décembre 2014
LUGAN Jacqueline	23 décembre 2014
FERTÉ Marie-France	28 décembre 2014
FLAGEUL Félicie	01 janvier 2015
DOURLENT Denise	15 janvier 2015





▶ ENFANCE  
Page 4

▶ COMMUNICATION  
Page 5

▶ VIE LOCALE  
Pages 6 et 7

▶ CAMG  
Page 8

▶ ASSOCIATIONS  
Pages 9 et 10

# SOMMAIRE



EDITO

## C'ÉTAIT LE 11 JANVIER

Deux cent personnes à Chanteloup-en-Brie, 3,7 millions partout dans le pays. La France, dans toute sa diversité, s'est unie pour rendre hommage aux victimes des attentats terroristes et rassemblée pour affirmer que de tels actes de barbarie ne porteront pas atteinte aux valeurs de notre Démocratie.

Notre République est solide. Cette réponse citoyenne l'a démontrée. Mais au-delà de ce 11 janvier il faut que ce lien républicain fort, qui s'est créé, perdure. Il faut que dans notre vie de tous les jours, cet élan nouveau d'union et de solidarité ne se dilue pas dans nos problèmes individuels.

La longue période de crise économique que nous traversons aura contribué au repli sur soi et aura renforcé les comportements individualistes.

Profitons de ce que ce mouvement spontané, même né dans la douleur, ait démontré la capacité des gens à s'unir avec une cohésion et une conscience remarquable pour resserrer, au quotidien, le lien social, dans le respect de chacun et de la collectivité. Relançons l'esprit du bien vivre à Chanteloup.

Marcel OULÉS,  
Maire

### BIBLIOTHÈQUE CARTIER BRESSON

Créée en avril 1977 et sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Yvette Genteur, la bibliothèque municipale vous accueille le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h - sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

L'inscription et le prêt de livres sont gratuits.  
Venez en profiter !



## Rappel concernant le recensement

Du 14 janvier au 15 février l'INSEE a entrepris un recensement général de la population. Celui-ci est obligatoire et nul ne saurait s'y soustraire. Des agents dûment accrédités, munis d'une carte avec photo, effectuent à votre domicile cette opération, vous aident à remplir les documents ou vous les laissent. Dans ce cas ils doivent être retournés en mairie dans les 48 heures suivant la date de dépôt chez vous. Toute personne qui refuserait de répondre aux questionnaires pourrait se voir opposer une amende forfaitaire. Comptant sur votre civisme, je vous demande de réserver le meilleur accueil à ces agents qui ne remplissent que la mission pour laquelle ils ont été recrutés.





### Responsable du service enfance jeunesse !!!

ment comme responsable et coordinatrice de structures d'accueils Enfance/Jeunesse. C'est donc auprès des enfants et des jeunes qu'elle a toujours travaillé et c'est pour son expérience que nous l'avons recrutée.

longue (4 mois): appel à candidature, entretiens et délais de mutation.

Emmanuelle aura pour principales missions de travailler en collaboration avec l'ensemble des animateurs en mettant en place des projets d'animation, éducatif et un Projet Educatif De Territoire (PEDT). Les axes prioritaires de ce travail, avec l'équipe d'animation seront : la place de l'enfant, ses droits et ses devoirs.

Maintenant, Emmanuelle est à son poste. Elle s'approprie son espace de travail et trouve ses marques. Elle pourra s'appuyer sur ses deux adjointes Leila et Joy.

Dans l'attente de ses premières impressions et propositions, souhaitons-lui le meilleur accueil ainsi que la bienvenue à Chanteloup.

Depuis le 2 janvier, nous avons accueilli au sein de notre collectivité notre nouvelle responsable du service Enfance Jeunesse, directrice des accueils de loisirs : Madame Emmanuelle FERRARA.

Emmanuelle a débuté dans la fonction publique territoriale en 1997. Aujourd'hui cadre B, elle a occupé différentes fonctions d'animations, notam-

Par ailleurs, au-delà de la mise en place d'une nouvelle organisation structurelle nécessaire, Emmanuelle aura aussi en charge de renforcer les techniques d'animation de l'équipe dans le cadre des accueils de loisirs. Cela passera par la présentation des programmes d'activités, une nouvelle approche de la communication en direction des enfants, des familles et des élus.

La procédure de recrutement aura été

Grégory Atteba,  
Adjoint chargé des affaires scolaires



## Règlement de l'accueil de loisirs

### Une petite piqûre de rappel !!!



pour les collectivités. Ils sont prioritairement réservés aux familles dont les deux parents travaillent (ou le parent dans le cas des familles monoparentales). Sur dérogation nous pouvons accorder pour les familles ne rentrant pas dans ce cadre un jour de restauration scolaire et un soir d'accueil de loisirs. Avec M. Le Maire nous agissons toujours dans un souci d'équité.

Il est fortement regrettable que certaines familles qui nous confient leurs enfants ne respectent pas le règlement : annulations et rajouts hors délais sans justificatifs. Pour un bon fonctionnement, nous devons appliquer les normes d'encadrement avec un nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le respect de notre règlement est avant tout le respect de nos enfants !

Avec Emmanuelle FERRARA, directrice du service Enfance/Jeunesse, nous avons décidé de faire un rappel sur notre règlement intérieur des accueils de loisirs et de la restauration scolaire.

Chers parents, sachez que ces services ne sont pas une obligation

Grégory Atteba,  
Adjoint chargé des affaires scolaires  
et de l'enfance





## Une soirée conviviale

Vendredi 23 janvier, l'ensemble des élus recevait le personnel communal pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Conviviale et détendue cette rencontre est l'occasion pour le Maire de remercier l'ensemble des services pour leur implication quotidienne au service des chanteloupiens, dans le respect des règles fondamentales du service public : l'intérêt général et l'égalité de tous, face à celui-ci.

C'est aussi le moment privilégié pour présenter l'évolution des projets et des orientations que le Conseil municipal a adopté pour la durée du mandat.

Pour clôturer de manière festive, cette rencontre en l'honneur du personnel, les élus ont assuré le service du traditionnel pot de l'amitié.



Notre ville s'agrandit, évolue. Améliorer notre communication, mieux vous informer, c'est être à votre écoute, plus proche de vous.

C'est en ce sens, que nous modernisons, petit à petit, notre journal municipal le CANTU LUPI et notre site internet. Les rendre plus attractifs, plus simples d'accès, plus ludiques sont nos principaux objectifs.

Pour étendre cette communication, vous avez peut-être découvert deux nouveaux outils diffusés sous forme d'abonnement gratuit : une lettre électronique ACTU couplée à des alertes SMS municipales. Ils vous permettent de recevoir une information réactive et directe.

Pour ceux et celles qui n'y ont pas encore adhérez, rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site de la mairie :

[www.mairie-chanteloup-en-brie.fr](http://www.mairie-chanteloup-en-brie.fr)

ou flashez le QRcode ci-contre depuis votre smartphone ou votre tablette et laissez-vous guider. Un courriel confirmera votre adhésion.

Adresse utile :

[accueil@mairie-chanteloup-en-brie.fr](mailto:accueil@mairie-chanteloup-en-brie.fr)

Fabienne Gilliot  
Adjointe chargée de la communication



QRcode





actuellement en place ne sont plus adaptés au nouveau mode de fonctionnement du stationnement, à temps limité, en zone bleue.

Dès que la nouvelle signalisation « zone bleue » sera mise en place, le stationnement sur ces emplacements sera limité à 1 h 30, du lundi au samedi, de 7 h 30 à 19 h 30, à l'exception des dimanches, des jours fériés et du mois d'août.

Six emplacements, dit, arrêt minute pour les commerces, limités à 15 mn, existent déjà et sont maintenus aux emplacements actuels.

Le parking de la mairie (16 places) et celui des tennis (43 places) restent en accès libre.

Afin que chacun d'entre vous prenne conscience que le partage, tous ensemble, de notre centre-ville est une nécessité, nous avons le plaisir de vous remettre ce disque de stationnement qui vous sera utile partout où existe des zones bleues.

Marcel Oulés,  
Maire



Par arrêté municipal permanent en date du 25 septembre 2007 étaient créées 2 poches de stationnement en « zone bleue », avec disque, rue de la gare et parking route de la ferme du pavillon.

Ce stationnement réglementé en centre ville a pour but de faciliter des arrêts temporaires pour toutes les personnes qui fréquentent les commerces de Chanteloup.

Les panneaux de signalisation

## Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)



assurer le renouvellement du dispositif.

Le détecteur n'a pas pour vocation de protéger le bien, mais de prévenir les occupants d'un début d'incendie. En présence de fumée, il déclenche une alarme sonore de 85 décibels, ce qui alerte ou réveille les occupants d'une maison ou d'un logement et leur permet d'évacuer les lieux à temps. En effet, ce sont les fumées toxiques et non les flammes, qui sont à l'origine de 75% des décès dans un incendie.

Un détecteur coûte, selon le modèle, entre 15 et 40 € dans le commerce. Par contre, il est important que le modèle choisi comporte la mention NF DAAF ou NF EN14604. En effet, il existe beaucoup de modèles seulement certifiés CE, mais seuls ceux identifiés NF DAAF apportent des garanties par rapport au marquage CE, car contrôlés par le laboratoire de l'AFNOR (Association Française de Normalisation) qui garantit ainsi un fonctionnement optimal. C'est un gage de qualité.

L'installation du détecteur est simple. Une notice est fournie dans chaque emballage. Si vous n'installez qu'un seul détecteur, il faut le mettre au plafond du couloir donnant sur les

chambres, mais rien ne vous empêche d'en installer un dans chaque pièce. Par contre, il ne doit pas y en avoir dans la cuisine ou la salle de bains, afin d'éviter les alarmes intempestives.

Un détecteur peut être installé par le seul occupant du logement, nul besoin de passer par l'intermédiaire d'un installateur. Il n'existe ni installateur mandaté ou agréé par l'État, ni de diplôme d'installateur reconnu par l'État.

Et prenez garde à ne pas vous laisser abuser par certains vendeurs ambulants qui, mettant en avant la nouvelle loi, tentent de vous vendre des lots comprenant des détecteurs et d'autres équipements complémentaires qui ne servent à rien. De tels démarchages sont déjà en cours et de trop nombreux occupants de logements se sont engagés, dans le doute et sous la pression, pour des sommes exorbitantes et totalement injustifiées.

Thierry Rochette,  
Conseiller municipal





## Une centenaire à Fontenelle



4 petits-enfants et s'enorgueillit de ses 8 arrière-petits-enfants.

Sa famille la décrit comme une personne discrète, courageuse et volontaire. Elle aime rire, lire et s'intéresse toujours à l'actualité. En présence de son fils, de sa fille et de son gendre, Madame Paulette Jégge a reçu des mains du Maire, Marcel Oulés, et de l'adjoint en charge du CCAS, Gilles Dauvergne un bouquet de fleurs et surtout une médaille en l'honneur de ses 100 ans, qui font de Paulette Jégge la doyenne de Chanteloup-en-Brie.



En ce jeudi 15 janvier tous les pensionnaires de l'EPAHD de Fontenelle étaient réunis dans la salle à manger pour fêter un événement exceptionnel : les 100 ans de Madame Paulette Jégge, née le 1<sup>er</sup> janvier 1915 au Plessis Belleville dans l'Oise. Paulette Jégge est la maman de 2 enfants, la grand-mère de

Comité de rédaction



## La fabrique arts-plastiques

CULTURE

### Pendant les vacances scolaires

Après les sorcières et les monstres en tous genres : fantômes, citrouilles maléfiques, chauve-souris et squelettes, mis en scène dans des boîtes hantées à faire peur... Place, en décembre, aux cartes de vœux accordéons accompagnées d'une joyeuse bande de bonhommes de neige.

Peintures, collages, sèche-cheveux, dessins, bouts de ficelles... Tout est permis pour donner vie à l'univers et aux envies de votre enfant.

Les ateliers de Martine Stekelorom sont ouverts aux 6/10 ans, alors inscrivez-vous vite pour la prochaine session de février, déguisements et détournements seront au programme.

Les ateliers sont ouverts à partir de 8 inscrits, avec 10 enfants maximum par groupe.

Inscription obligatoire : 01 64 12 74 54 ou par courriel [culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr](mailto:culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr)

> Retournez vite le document d'inscription, disponible en ligne.

Yves Buteau  
Service culturel

### En pratique...

- Deux groupes sont proposés, pour ce troisième atelier de la saison, programmé du lundi 16 au vendredi 20 février.  
Groupe 1 de 10 h à 12 h Groupe 2 de 14 h à 16 h  
Lieu : salle Cartier Bresson.

Équipement à prévoir : blouse ou vieille chemise pour protéger des éclaboussures.



Lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier dernier, le Président Michel Chartier a prononcé un discours touchant et émouvant en évoquant les attentats de la veille, invitant l'assistance à se recueillir.

Après avoir rappelé que l'année 2015 sera une année déterminante pour l'avenir de notre communauté : survie, absorption, disparition.... son discours mettait en exergue les trois préoccupations majeures des habitants et le bilan de Marne-et-Gondoire dans ces domaines :

- Se loger sur notre territoire dans de bonnes conditions au regard de la situation sociale de chacun
- Trouver un emploi pour soi, mais aussi pour ses enfants
- Pouvoir se déplacer à l'intérieur du territoire pour le travail, les loisirs ou les besoins quotidiens (courses, démarches administratives etc...)

La salle toute entière s'est levée pour applaudir longuement le Président, Michel Chartier, saluant le travail qu'il a initié pour notre territoire. C'est entouré de l'équipe avec laquelle il a toujours su faire émerger l'unanimité sur les projets qu'il a terminés son intervention.



## Tour d'horizon

### La sécurité, une priorité !

Le président de Marne-et-Gondoire a décidé de relancer son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD). Jean-Paul Michel, maire de Lagny-sur-Marne préside désormais ce Conseil. Les priorités de ce Conseil seront :

- de s'occuper des alentours de la gare Lagny-Thorigny-Pomponne,
- d'avoir une réflexion globale à l'échelle de Marne-et-Gondoire sur les moyens à mettre en œuvre afin d'anticiper et de prévenir le développement de la délinquance.

### Culture

N'oubliez pas : Le nouveau lieu d'exposition de l'Art contemporain en Ile-de-France, le Château de Rentilly réhabilité par l'artiste Xavier Veilhan et les architectes Bona et Lemerrier, est ouvert au public depuis le 22 novembre.



### Transports :

À la demande du Député M. Eduardo Rihan Cypel, suite à notre courrier au Président du STIF (Syndicat des Transports de l'Ile-de-France) concernant la desserte de Lagny, une réunion s'est tenue dans les locaux du STIF le lundi 19 janvier.

Participaient à cette réunion : le Député, M. Eduardo Rihan Cypel, le Président du SIT, M. Sinclair Vouriot, le Maire de Chanteloup-en-Brie, M. Marcel Oulés, la Vice-présidente, déléguée aux transports de Marne-et-Gondoire, Pierrette Munier, 2 techniciens du STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France), 3 techniciennes du SIT (Syndicat Intercommunal des Transports).

La réunion avait pour but de finaliser, une fois pour toute, la décision de la création d'une ligne allant du RER Val d'Europe, à la gare de Lagny, en desservant plusieurs communes du territoire de la Communauté d'agglomération, dont Chanteloup-en-Brie.

Aucun représentant politique du STIF n'étant présent à cette réunion pour prendre une décision, tous les intervenants présents étant d'accord sur l'aspect technique ainsi que sur le parcours de cette future ligne, le Député a demandé que ce dossier soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil du STIF du mois de juin, pour une mise en service de cette ligne au 31 août 2015. Il a exigé une notification écrite de la part du président du STIF très très rapidement.

Nous attendons donc des nouvelles prochainement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier que nous suivons depuis maintenant plus de deux ans.

Pierrette Munier,  
Vice présidente chargée des finances



## ASC Karaté

### Chanteloup sur le podium

*En Benjamine* : Championne de Seine-et-Marne Kethleen Vincent, participants Anthony Vang, Marc Vang, Hadrien Guenard, Alexandre Sokolovic.

*En Minime* : participant Raphaël Direz.

*En Cadet* : 3<sup>ème</sup> Alexis Vincent, participation Pierre-Emmanuel Ribaud et Valentin Fedix.

*En Junior* : 2<sup>ème</sup> Ribaud Christopher.

*En Senior* : 5<sup>ème</sup> Christian Bouvier.

Équipe *poussin/pupille* : participation de Maximilien, Nolwenn et Andréa.

Équipe *Benjamine/minime* : Championne de Seine et Marne Kethleen, Loane, Praline.  
*Benjamin/minime* : participation de Raphaël, Alexandre et Anthony.

Équipe *cadet/junior* : Championne de Seine-et-Marne Christopher, Alexis, Maxime.

Félicitations à tous pour leurs résultats et leurs participations.

Véronique Magueur,  
ASC Karaté



La saison des compétitions reprend, des anciens, mais aussi des nouveaux compétiteurs ont voulu participer au **Championnats de Seine-et-Marne kata** le week-end du 10 et 11 janvier 2015 à Coulommiers.

*En Pupille* : Championne de Seine-et-Marne Nolwenn Vincent, participant André Sokolovic et Maximilien Colaiseau.

## Dojo Chanteloup Club

moment tous ensemble, toutes disciplines confondues.

Nos professeurs Roger Bastien, Séverine Bavay et Serge Hong se sont bien reposés pendant ces deux semaines de vacances pendant les fêtes pour refaire le plein d'énergie, tout comme nos adhérents et c'est avec une énergie nouvelle que nous somme tous revenus sur le tatamis.

Cette nouvelle année, nous n'en doutons pas, sera pleine de surprises et de nouveaux projets qui seront concrétisés grâce à vous. En effet, un partenariat avec Intersport au Clos du Chêne à été créé grâce à la conception d'un survêtement aux couleurs du club qui sont en vente auprès des membres du bureau.

En plus de ceci, un stage sera mis en place pendant les vacances de Février sur deux après-midi pour les enfants et sur une journée pour les adultes, avec la

participation de Séverine Bavay, notre nouveau professeur de judo.

Tout ceci a pu être mis en œuvre grâce à la motivation de nos équipes, et nous espérons que vous serez nombreux à vous laisser tenter par nos projets.

Nous tenons à remercier nos professeurs de judo Roger Bastien et Séverine Bavay et de tai-chi-chuan Serge Hong pour la patience dont ils font preuve chaque jour auprès de leurs élèves et pour la passion qu'ils mettent dans le partage de leurs connaissances.

Enfin, nous tenons à remercier tous nos adhérents de nous être fidèles et espérons vous voir nombreux à la brocante du mois de Mai.

Florent SALMON,  
Président,  
Dojo Chanteloup Club



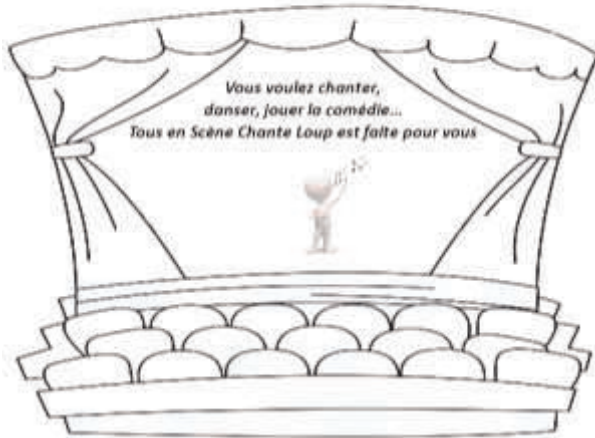
Le Dojo Chanteloup Club vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

La cérémonie de remise des ceintures qui a eu lieu le vendredi 19 Décembre a permis à nos judokas d'être récompensés pour leurs efforts et à nos adhérents de se réunir pour partager un



# Tous en Scène Chante Loup

## Nouvelle Association



Comédie musicale, Cabaret, Chant variété,  
Animations diverses.

Répétitions les lundis de 20h30 à 23h à partir du 5 janvier 2015  
Salle Van Dongen à Chanteloup en Brie

Association loi 1901  
Crée par Gwenaëlle Lavaux, Stéphane Lavaux et Valérie Guillet

Contact, renseignements et inscriptions :  
E-mail : [tes77600@gmail.com](mailto:tes77600@gmail.com) ou tél : 07 60 64 80 15

Nouvellement créée, **TOUS EN SCENE CHANTE LOUP** est une association de Chants et Comédies Musicales.

Pas de professeur, juste une bonne ambiance et l'envie de s'amuser et de s'exprimer par le chant, mêlé de théâtre et de danse, afin de présenter des spectacles musicaux et vivants.

La scène vous attire, vous avez un joli brin de voix et l'envie de partager des émotions, rejoignez-nous tous les lundis de 20 h 30 à 23 h salle Van Dongen.

Renseignements :  
Gwenaëlle Lavaux 07.60.64.80.15  
ou mail [TES77600@gmail.com](mailto:TES77600@gmail.com)

Gwenaëlle Lavaux,  
Présidente



### Rando Noël :

Une trentaine de participants a écouté et repris les chants de Noël interprétés par la Chorale de Tous En Scène. Le froid et surtout le vent étant au rendez-vous, nous avons servi un premier verre de chocolat chaud ou vin chaud (ce dernier étant offert par l'Association Des Commerçants de Chanteloup). Puis les promeneurs, accompagnés par les randonneurs du Marchepied, sont allés de découverte en découverte,

dans le vent et sous la pluie pour admirer les illuminations réalisées par les habitants.

La balade s'est terminée par un bouquet final chez M. et Mme Boulay pour un émerveillement total !! Le retour sous la halle a permis de clôturer l'événement par une dernière boisson chaude bien méritée.

Nous remercions :

- Tous les habitants qui ont décoré leur habitation,
- Les associations partenaires de cette Rando-Noël
- Tous nos bénévoles qui nous ont apporté leur aide logistique
- Et bien sûr, la trentaine de marcheurs qui est venue partager ce moment de convivialité.

### Réveillon de la Saint Sylvestre :

*Salle comble pour une soirée complètement givrée !*

## Comité Des Fêtes

### *Noël et jour de l'an*

Un repas servi à table, des mets concoctés par l'équipe guidée par notre « CHEF CUISTO ».

Un grand coup de chapeau à tous... Des animations originales, des prestations de grande qualité réalisées par les convives suite à notre appel : chant, piano, accordéon et guitare, cors harmonique..., danses, sans oublier la participation active des enfants.

Merci à tous : bénévoles, commerçants, animateurs et participants.

Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos meilleurs vœux 2015.

Philippe Arnaud,  
Président,  
Comité Des Fêtes





## Chanteloup 2020, avec vous pour vous

La tradition veut que le mois de janvier soit le moment où nous nous souhaitons les uns les autres le meilleur pour l'année qui se présente. Or, ce mois de janvier 2015 revêt un caractère tout particulier de par sa douloureuse actualité et l'engouement populaire suscité dans tout le pays, et même au-delà.

Les vœux de bonne et heureuse année émis les tous premiers jours de l'année ont pu paraître bien dérisoires quand l'horreur s'est révélée aux yeux de la France et du Monde. Ce triste spectacle est devenu malheureusement banal, car diffusé tous les soirs au journal de 20 heures, dans nos quotidiens, sur Internet.

Sauf que cette fois-ci, chacun s'est senti atteint, blessé, meurtri.

L'horreur a franchi un cap. Parce qu'elle s'est attaquée à des personnes que chacun connaissait à travers les medias, à des journalistes, à des symboles de la liberté d'expression, à la Liberté, pilier fondateur de notre République.

Malgré ces morts inutiles, nos vies à nous continuent. Différemment. Ensemble. Unies. Solidaires. C'était le sens de l'engagement que nous avons pris auprès de vous en mars dernier.

Face à la confiance qui nous a été faite, il y a notamment pour nous l'obligation de rendre des comptes.

C'est pourquoi, au titre de notre groupe, nous avons déjà décidé, il y a plusieurs semaines, de remettre en fonctionnement notre site

[www.chanteloupenbrie2020.fr](http://www.chanteloupenbrie2020.fr).

Car même si rien ne remplacera jamais la relation directe, le dialogue en face à face, nous souhaitons nous doter d'un moyen supplémentaire pour améliorer la relation entre les chanteloupiens et nous, les élus que vous avez majoritairement choisis pour vous représenter.

C'est un moyen supplémentaire de communiquer ensemble.

Un moyen supplémentaire de faire vivre la liberté d'expression.

**Les élus de la majorité municipale**

## Chanteloup en Brie notre village

Profitez de ce numéro habituellement consacré aux seules questions locales pour exprimer notre colère, notre indignation devant la barbarie et l'abjection des attentats terroristes de l'islamisme radical. Il ne faut pourtant pas faire d'amalgame, car l'islam comme les autres religions monothéistes, est une religion de paix et de tolérance.

L'attentat liberticide à Charlie Hebdo et l'attentat antisémite au Supermarché Cacher, conjugués aux théories vénéneuses de certains hérauts médiatiques pouvaient nous précipiter dans la division. Or l'avenir ne se pronostique pas, il y a une intelligence des peuples. Contre toute attente, les français à Paris comme ailleurs se sont rassemblés dans un vaste élan populaire tel que notre pays n'en avait jamais connu pour défendre l'essence même de la république : la liberté d'expression. A travers la liberté d'expression, ce sont toutes les libertés, qu'il faut défendre contre la menace du terrorisme obscurantiste. C'est l'un des grands déficits auquel notre société doit faire face aujourd'hui.

Le rassemblement, place des Droits de l'homme à Chanteloup, le 10 janvier a été localement l'occasion pour nous d'exprimer notre attachement à cette liberté.

Des événements tragiques, il faut toujours en tirer des enseignements :

La France est un pays qui défends des valeurs universelles, les dirigeants politiques du monde ne s'y sont pas trompés en venant à Paris en solidarité. C'est en étant solidaires que nous surmonterons toutes nos difficultés notamment économiques. Nous sommes à la croisée des chemins.

L'islam de France est entrain de faire son aggiornamento comme le fut le christianisme au 19ème siècle. La laïcité doit être le ciment de la république.

Finissons notre propos, en vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Christian JAYET – Georges PAMBOU

**Contact Facebook : Chanteloup en Brie, notre village**

## Chanteloup nous rassemble

À la date où nous devons rendre nos articles pour leur publication dans le Cantu Lupi, les attentats perpétrés début janvier sont encore très récents. Comme la plupart d'entre vous, j'ai été choquée et bouleversée par ces événements. J'ai également ressenti ce besoin de rassemblement et de recueillement.

Cela a renforcé mon idée que l'action politique, qu'elle soit nationale ou municipale, doit être menée dans l'intérêt général et non pas dans l'intérêt de chacun.

Ecrire, à la date d'aujourd'hui, sur les problèmes de fonctionnement que je peux constater au sein de la commune me paraît déplacé et dérisoire.

Je choisis donc de ne pas le faire pour ce numéro.

Gaëlle BOUVIER

[bouvier.gaelle@sfr.fr](mailto:bouvier.gaelle@sfr.fr)





Office de Tourisme  
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer  
77400 Lagny-sur-Marne  
01-60-31-55-70

**NOUVEAU CLUB DE FITNESS  
À CHANTELOUP-EN-BRIE**

bellinann  
06 10 61 46 55  
www.clubbellinann.fr

**PRÉPAREZ VOTRE  
RENTÉE SPORTIVE!**

PISCINE DE 25M CARDIO-TRAINING  
& MUSCULATION COURS COLLECTIFS  
COURS COLLECTIFS ENFANTS  
SQUASH COACHING  
SAUNA & HAMMAM BAR LOUNGE

f MARNES LA VALLÉE

**Rappel  
Aux Chanteloupiens**



Les chiens doivent être tenus en laisse  
Merci de votre compréhension



**Calendrier des collectes  
des encombrants :**

- Lundi 16 mars 2015
- Lundi 15 juin 2015
- Lundi 21 septembre 2015
- Lundi 21 décembre 2015

**PHARMACIE**  
avenue de la Jonchère  
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi  
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.  
Pour rejoindre la pharmacie de garde :  
Commissariat de police  
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.  
Tél. : 01-64-12-68-68.

**Dr DRUET-CAZAS**  
48, avenue de la Jonchère  
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné  
Secteur 1

Organisation de la permanence :  
Les samedis après-midi, dimanches et  
jours fériés de JOUR uniquement.  
Composer toujours notre  
N° unique : 01-64-30-64-30

**Dr Cam-Anh KHAU**  
Diplômé de la Faculté de  
Médecine de Paris  
**Médecine Générale**

61, route de la Ferme du Pavillon  
01-60-36-00-98  
Consultations et visites  
sur rendez-vous

**Chirurgiens Dentistes**  
**M<sup>me</sup> Laure DAVIAUX**  
**M. Romain Durand**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
01-64-66-95-95

**Pédicure-Podologue**  
**M<sup>me</sup> Virginie ORMANDO**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Port. : 06-73-65-79-78

**Gaëlle GUERTAU**  
Ostéopathe  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Tél. : 01-72-84-87-20  
Port : 06-09-62-76-08  
gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

**Cabinet d'infirmier**  
**M<sup>me</sup> GAUDET - M. PANCALDI**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Port. : 06-64-50-75-09  
Port. : 06-16-80-92-72

**Opticien Vision Plus**  
**M<sup>me</sup> Adeline HUMERY**  
55, route de la Ferme du Pavillon  
01-60-31-92-76  
Le lundi de 14 h à 19 h 30  
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

**Carrefour Express**  
**M. Jonathan THELLIER**  
63-65 rte de la Ferme du pavillon  
**01-64-30-10-86**  
Du lundi au samedi de 8 h à 21 h  
Le dimanche à partir de 9 h.

**CHANTELOUP HÔTEL** \*\*  
Route de la Ferme-du-Pavillon  
01-64-30-00-00

**Les 4 Loups**  
Crêperie - Salades - Grill  
Parking assuré  
Tél. 01 64 30 33 74  
37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie  
ACS Menu 101 609 748

**BONDIGUEL**  
Boulangerie-Pâtisserie  
44 et 46, avenue de la Jonchère  
01-71-40-64-34

**SPEED PIZZA**  
Pizza, Sandwichs, Plats  
60 bis, av. de la Jonchère  
01-64-30-30-30  
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7  
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

**TABAC JOURNAUX**  
60 bis, avenue  
de la Jonchère  
01 60 31 15 09

**TAXI CHANTELOUP**  
M. Eric Bon  
06-07-23-50-54

**ALLO TAXI CHANTELOUP**  
M. Cyril Tafforeau  
06-67-69-88-60  
Taxi 6 places / tous trajets

**Votre marché**  
Epicerie-livraison gratuite  
60 bis av. de la Jonchère  
01-64-30-25-77  
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

**Vannaren Coiffure**  
Coiffeuse à domicile  
Hommes, Femmes, Enfants  
Tél. : 06-52-07-81-06  
vannaren@hotmail.fr

**SARL APC MARTIAL**  
Artisan Plombier Chauffagiste  
19, Avenue du Bois de Chigny  
Tél. : 01-64-02-87-29  
Port. : 06-33-42-11-06

**Ent. JOLIBERT Christophe**  
Plombier chauffagiste entretien  
23, allée René Poulain  
Tél. : 06-03-81-72-71  
c.jolibert@sfr.fr  
Agrée : P.G

**AUTO ECOLE CER**  
Permis B - AAC  
43, av. de la Jonchère  
01-64-30-34-88

**Les 4 Loups**  
4 route de la Ferme au Pavillon  
77600 Chanteloup-en-Brie  
Tél. : 01 64 02 35 60  
E-mail : loules.beaute@gmail.com

**Coiffure Clara Andrade** professionnelle  
Votresalon de coiffure  
à Chanteloup-en-Brie  
01 60 31 06 02  
06 68 52 75 67  
Chanteloup-en-Brie  
à Montesson 01 48 07 79 78

**CENTRE DE BEAUTÉ**  
43, avenue de la Jonchère  
Marie Coiffure 01 60 31 65 46  
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

**Camille b.**  
l'essentiel de la beauté est à votre domicile  
06 11 04 43 53  
comilleb-esthetique.fr

**MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE**

**Horaires d'ouverture**

- Lundi : 17 h - 19 h**  
**Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h**  
**Vendredi : 9 h 30 - 12 h**  
**Samedi : 9 h 30 - 12 h**  
(uniquement l'état civil)

**Numéros utiles**

- Secrétariat : 01.64.12.74.50**  
**Comptabilité : 01.64.12.74.51**  
**Cabinet du Maire  
et urbanisme : 01.64.12.74.52**  
**Culture : 01.64.12.74.54**  
**Périscolaire : 01.64.12.74.58**  
**Halte garderie : 01.60.54.19.61**

**BULLETIN MUNICIPAL**

Directeur de la publication :  
Marcel Oulés, Maire  
Groupe de relecture :  
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,  
Caroline Dumont, Ali Bouchama,  
Grégory Atteba, Toufik Hamdi.  
Coordination : Service Communication  
Tél : 01.64.12.74.50  
Impression :  
Dépôt légal : 1980-3